



CdG 50
Centre de Gestion de la fonction
Publique Territoriale de la Manche

✉ 139, Rue Guillaume Fouace
CS 12309
50009 SAINT-LO CEDEX

☎ 02.33.77.89.00

☎ 02.33.57.07.07

E-Mail : cdg50@cdg50.fr

Site Internet : www.cdg50.fr

ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL de 1^{ère} classe

Concours sur titres avec épreuves

Mercredi 17 Mars 2010

ÉPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

L'établissement d'un tableau numérique d'après les éléments fournis aux candidats.

Durée : 1 heure

Coefficient : 3

Ce sujet comporte 2 pages y compris la page de garde.

SUJET

1-) La commune de QUEDILLAC décide de créer en 2010 une zone forestière sur un terrain rectangulaire de 150 m de long sur 120 m de large.

Elle s'adresse à la pépinière JEANNOT pour la fourniture des arbres et des protections pour les plantations.

Les différentes espèces d'arbres à racines nues ont une hauteur moyenne de 1 m environ et la densité moyenne des plants nécessaire est de 1000 unités à l'hectare quelles que soient les variétés.

a) Les essences retenues sont les suivantes :

- 250 merisiers à 1 € l'unité.
- 50 noyers à 3 € l'unité.
- 25% de la surface totale est plantée en douglas à 0,80 € l'unité.
- 300 charmes à 1,10 € l'unité.
- 150 chênes rouvres à 1,20 € l'unité.
- deux fois plus de frênes à 0,70 € que de hêtres à 0,90 € l'unité.

b) La protection des jeunes arbres contre les animaux nécessite :

- des tuteurs châtaigniers livrés par 100 à 35,88 € le paquet.
- des manchons de protections plastiques livrés par 250 à 59,80 € le paquet.
- des piquets bambous (pour maintenir les protections) livrés par 250 à 29,90 € le paquet.

c) Conditions de vente de la pépinière:

- Les prix des végétaux sont donnés hors taxes et soumis à une TVA de 5,5%.
- Les prix des différentes protections sont donnés toutes taxes comprises (TVA: 19,6%).
- Les paquets des tuteurs, manchons et piquets ne peuvent être détaillés.

2) On demande de concevoir un tableau numérique indiquant uniquement :

a) pour les différentes essences forestières classées par quantités décroissantes :

- les quantités.
- les prix hors taxes unitaires.
- les prix TTC.

b) le nombre d'arbres total nécessaire.

- le prix total d'achat TTC des végétaux.

c) pour les diverses protections :

- les quantités à acheter.
- les prix hors taxe unitaires.
- les prix TTC.

d) le prix d'achat total TTC des protections.

CORRIGÉ

Montant des achats nécessaires pour la création d'une zone forestière à Quédillac en 2010.

Espèces d'arbres et protections	Quantités	Prix unitaire H en €	Prix TTC en €
Douglas	450	0,80	379,80
Frênes	400	0,70	295,40
Charmes	300	1,10	348,15
Merisiers	250	1	263,75
Hêtres	200	0,90	189,90
Chênes Rouvre	150	1,2	189,90
Noyers	50	3	158,25
Total d'arbres	1800		1825,15
Tuteurs châtaigniers	1800	0,3	645,84
Manchons plastiques	2000	0,2	478,40
Bambous	2000	0,1	239,20
			1363,44

BAREME

Titre : 2 points
Ecriture : 1 point
Cadre : 2 points

Classement arbres : 1 point
Quantité de chaque espèce : 3 points
Nombre total d'arbres : 1 point
Prix TTC des arbres : 2 points

Protections quantité : 1,5 point
Prix HT : 3 points
Prix de chaque sorte TTC : 3 points
Prix TTC total : 0,5 point